



Appel à un cortège dans la manifestation du jeudi 19 janvier :

Retraite pour les personnes vivant avec le VIH et pathologie chronique grave. On nous promet que dalle !

Nous, personnes vivant avec le VIH et personnes atteintes de pathologie chronique grave, avons eu la chance de survivre, la retraite nous ne l'avons même pas envisagée, nos parcours professionnels ont été hachés, nous avons été trop souvent en arrêt de longue maladie, nous avons été quelquefois orientés vers des dispositifs de remplacement financier inadaptés, nous étions des artisans, des agriculteurs, des libéraux, des fonctionnaires, nous n'avons pas pensé aux ruptures de droits dans le maquis de la protection sociale.

Pour toutes ces raisons, nous n'avons pas les trimestres requis pour prétendre à une retraite décente.

Pour bon nombre d'entre nous, c'est l'ASPA qui se profile jusqu'à la fin de notre vie soit 953€/mois. Nous sommes et serons en dessous du seuil de pauvreté.

Même si notre espérance de vie s'est améliorée et tendra prochainement à rejoindre celle des personnes séronégatives, l'âge moyen au décès en 2020 des personnes vivant avec le VIH est de 62 ans et l'âge médian de 61 ans (1), pour certainEs la retraite on ne la verra même pas.

Pour ces raisons nous refusons le recul de l'âge de départ à la retraite, nous refusons que l'ouverture des droits à l'ASPA soit reculée.

- * Nous exigeons le maintien de la possibilité de départ à taux plein dès 62 ans pour les personnes percevant une pension d'invalidité ou une Allocation Adultes Handicapés,**
- * Nous exigeons qu'une demande d'ASPA sans condition de validation de trimestres soit possible dès 62 ans,**
- * Nous exigeons la validation des trimestres pour les personnes qui ont été orientées à tort vers une Allocation Adulte Handicapés alors que des droits à une pension d'invalidité existaient.**

Nous appelons à constituer un cortège pour mettre en avant nos vies et nos revendications :

Jeudi 19 janvier à 14h30

Place Olympe de Gouges

Plus d'infos suivre notre page Facebook et Twitter

<https://www.facebook.com/LesActupienNE> - <https://twitter.com/LesActupienNEs>

(1) https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2020_fiche_vih-sida.pdf